

DECLARATION ET APPEL DE L'AG DU 16 FEVRIER (U.J.M., Saint-Etienne)

Nous, enseignants et enseignants-chercheurs de l'université Jean-Monnet, membres des différentes U.F.R. de l'U.J.M. (ALL, SHS, ISEAG, FST) et des différents départements de ces U.F.R, réunis en assemblée générale ce 16 février 2010, avons approuvé à l'unanimité la déclaration et l'appel suivants.

DECLARATION

Nous venons d'apprendre que le département d'histoire vient par un vote nettement majoritaire de refuser de transmettre la maquette de Master incluant la préparation aux concours. Ce vote révèle le profond malaise qui saisit actuellement l'U.J.M. comme toutes les universités françaises face à la « masterisation ».

La « masterisation » qu'implique la réforme des concours d'enseignement aura en effet, rappelons-le, de multiples conséquences négatives, qui toucheront les étudiants comme l'ensemble des personnels de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur. En opérant notamment la fusion entre préparation aux concours et enseignement en Master et en raccourcissant considérablement les temps de préparation, elle privera les étudiants d'une pleine formation de Master, hypothéquera leurs chances de réussite à des postes raréfiés, légitimera le parasitage des cursus par d'onéreuses préparations privées. Elle entraînera un véritable laminage de l'enseignement comme de la recherche au niveau « master » et constituera une régression en termes de qualité de la formation des enseignants du Primaire et du Secondaire, aussi bien du point de vue de la maîtrise disciplinaire que du point de vue de la formation pédagogique ou professionnelle. Elle va aussi avoir pour effet de placer les jeunes enseignants, actuels étudiants, dans des conditions d'apprentissage de leur profession extrêmement difficiles (pas de véritable formation, un exercice immédiat à temps plein, un suivi intermittent de certaines de leurs classes), avec les conséquences induites sur leurs propres élèves des classes du premier ou du second Degré et sur la vie des établissements où ils exerceront. Elle placera également les étudiants de Master 2, utilisables comme remplaçants, dans des conditions précaires et particulièrement défavorables à la découverte de la profession enseignante.

Cette « masterisation » a été, rappelons-le aussi, **désapprouvée par la totalité de ceux auxquels il revient de la mettre en oeuvre** (vote du CNESER du 21 décembre). L'ensemble des organisations syndicales de l'enseignement supérieur s'est prononcé contre. La Conférence des Présidents d'Université (C.P.U.) s'est prononcée contre. La Conférence des Directeurs d'I.U.F.M. s'est prononcée contre. Plusieurs sections du Conseil National des Universités (C.N.U.) se sont prononcées contre. De très nombreuses sociétés professionnelles se sont prononcées contre. Des membres de jurys de concours se sont prononcés contre et ont refusé de préparer les sujets des nouveaux concours. Depuis un mois environ, des votes émanant de conseils centraux d'universités (Lyon II, Grenoble II, Paris VIII, entre autres), de dizaines de conseils d'U.F.R., de conseils de départements ou d'équipes pédagogiques se sont massivement prononcés contre. Des centaines de collègues ont ainsi d'ores et déjà refusé d'élaborer les maquettes de Master ou se sont opposés à leur transmission aux instances de leur université ou aux instances ministérielles.

Consentir à cette « masterisation », c'est consentir à l'abdication d'une bonne part de nos missions professionnelles, consentir au sabotage de notre propre travail. C'est aussi prendre de très lourdes responsabilités envers l'ensemble du système d'enseignement dans notre pays,

lequel est déjà fortement mis à mal par les suppressions de postes contre lesquelles protestent actuellement nos collègues du Secondaire de la région parisienne, que nous rejoignons dans leurs revendications. Le processus à l'oeuvre avec la « masterisation » est en effet un processus de destruction : destruction, encore, de postes, destruction de la qualité de la recherche comme de l'enseignement dans le supérieur, destruction de la formation des enseignants. C'est pourquoi une très large majorité des universitaires le refuse. C'est pourquoi l'on ne trouve nulle part de partisan ou de défenseur de cette « masterisation », car aucun universitaire ne peut en toute honnêteté intellectuelle et professionnelle souhaiter une telle réforme. Notre devoir, en tant qu'universitaires, est désormais de tout faire pour éviter la déstabilisation complète de l'ensemble du système d'enseignement républicain qu'entraîne cette réforme.

En conséquence nous, enseignants et enseignants-chercheurs de l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne réunis en A.G., laissant à chacun sa liberté quant aux revendications qu'il entend par ailleurs défendre, **formulons en commun les exigences minimales suivantes :**

- **suspension immédiate des textes mettant en oeuvre la masterisation ;**
- **maintien d'une véritable préparation aux concours, avec le temps nécessaire et sans inclusion de stages « en responsabilité » ;**
- **maintien d'une année entière de formation pour les enseignants fonctionnaires stagiaires, avec les deux tiers du temps hebdomadaire d'enseignement consacrés à la formation.**

A P P E L

Nous appelons tous les collègues qui ont été conviés à participer à l'élaboration des maquettes de masters à ne pas oeuvrer à celle-ci.

Nous appelons également tous les collègues ainsi que les personnels et étudiants élus dans les Conseils d'U.F.R. ou dans les conseils centraux de l'université, en particulier ceux élus au C.E.V.U., à prendre la mesure du caractère extrêmement nocif du processus en cours et en conséquence à manifester clairement dans leurs votes leur refus de participer à ce processus, leur résolution de préserver l'avenir de l'université comme de l'ensemble du système éducatif en se prononçant contre la transmission des maquettes qui auraient été rédigées.

Nous invitons tous les collègues, élus comme non élus, à nous rejoindre afin de constituer une large délégation qui portera nos revendications auprès de la présidence et des divers conseils centraux et à venir discuter en toute liberté d'une « masterisation » qui n'engage pas seulement l'avenir de l'université lors de l'

A.G. le jeudi 4 mars à 12 H, Tréfilerie, salle SR 2

Nous invitons également les représentants des organisations syndicales et associations étudiantes de l'U.J.M. à venir assister à cette AG.

Déclaration et appel soutenus par : FERC-Sup-C.G.T., SDPREES-F.O.-42, C.N.T. et des collègues non syndiqués des diverses U.F.R.